OFFICE DES RISQUES MAJEURS DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE ORMES Association

Siège Social : Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH) Hôtel d'Agglomération – 19 rue Georges Braque – 76600 La Havre

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 29 avril 2016

Le 29 avril 2016, à l'Hôtel de Ville du Havre, Salle du Conseil Municipal, a eu lieu une Assemblée Générale Ordinaire de l'ORMES.

Le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Edouard PHILIPPE, ouvre la séance à 15h10

Etaient présents ou représentés :

Edouard PHILIPPE, Administrateur, CODAH

Jean-Paul LECOQ, Administrateur, CODAH

Didier SANSON, Administrateur, Caux Estuaire

Jacques DELLERIE, Administrateur, Caux Estuaire

Jean-Michel ARGENTIN, Administrateur, Caux Estuaire

François HAAS, Administrateur, CCI Seine Estuaire

Nicolas BIRE, Administrateur, CCI Seine Estuaire

Monsieur Olivier CLAVAUD, Administrateur, Commission Risques Industriels

Vincent MALFERE, Administrateur, GPMH

Emmanuel LUDOT, Administrateur, GPMH

Pascal REGHEM, Administrateur, Université du Havre

Jean-Marie DUBOS, Administrateur, AIRCELLE

Francis SELLIER, Maire de Rogerville

Gilbert LEMAITRE, Maire de Saint-Vigor-d'Ymonville

Jocelyne GUYOMAR, Maire de Saint-Vincent-Cramesnil

Olivier HAAS, Maire de la Remuée

Nadine BOUTIGNY, Maire de Gommerville

Hubert BENARD, Maire de Gainneville

Lionel OLIVIER, EDF

Albert PEETERS, SHMPP

Pouvoirs:

Raphaël WIETZKE, Administrateur, Commission Risques Industriels, donne pouvoir à Monsieur Olivier CLAVAUD

Dimitri LEFEVRE, Université du Havre, donne pouvoir à Monsieur Pascal REGHEM

Jean-Paul LECOQ, Maire de Gonfreville-l'Orcher, donne pouvoir à Monsieur Jean-Paul LECOQ, Administrateur

Jacques DELLERIE, Maire de Sandouville, donne pouvoir à Monsieur Jacques DELLERIE, Administrateur

Bernard RIBET, Maire des Trois Pierres, donne pourvoir à Monsieur Jean-Michel ARGENTIN

Jean-Michel ARGENTIN, Maire d'Oudalle, pouvoir à Monsieur Jean-MICHEL ARGENTIN, Administrateur

Didier SANSON, Maire d'Etainhus, donne pouvoir à Monsieur Didier SANSON, Administrateur

Edouard PHILIPPE, Maire du Havre, donne pouvoir à Monsieur Edouard PHILIPPE, Administrateur

Nicolas BIRE, LUBRIZOL, donne pourvoir à Monsieur Nicolas BIRE, Administrateur

Jean-Marie DUBOS, AIRCELLE, donne pouvoir à par Monsieur Jean-Marie DUBOS, Administrateur

Olivier CLAVAUD, CHEVRON-ORONITE, donne pouvoir à Monsieur Olivier CLAVAUD, Administrateur

Représentés :

Denis MERVILLE, Maire de Sainneville-sur-Seine, représenté par Monsieur Robert LIOT Sylvain VASSE, Maire de Graimbouville, représenté par Monsieur Rémi PION Bernard LECARPENTIER, Maire du Fontenay, représenté par Monsieur Ange JURADO Christine MOREL, Maire d'Harfleur, représentée par Monsieur Frédéric BELLENGER Jean-Louis MAURICE, Maire de Fontaine-la-Mallet, représenté par Madame LAGWA Daniel FIDELIN, Maire de Montivilliers, représenté Monsieur LARDANS

Absents:

Daniel SOUDANT, Administrateur, CODAH

Agnès FIRMIN LE BODO, Administrateur, Ville du Havre

Christian GRANCHER, Maire de Cauville

Philippe AUGIER, Maire de Deauville

André CHALARD, Maire d'Epretot

Michel RATS, Maire de La Cerlangue

André GUEROULT, Maire de Saint-Aubin-Routot

Patrick BUSSON, Maire de Saint-Laurent-de-Brèvedent

Bertrand GIRARDIN, Maire de Saint-Romain-de-Colbosc

Valérie HUON DEMARE, Maire de Saint-Gilles-de-la-Neuville

Pascal LEPRETTRE, Maire de Rolleville

Jean-Louis ROUSSELIN, Maire d'Octeville-sur-Mer

Gilbert CONAN, Maire d'Epouville

Michel LAMARRE, Maire d'Honfleur

Michel Olivier MATHIEU, Maire de La Rivière-Saint-Sauveur

Denis NAVARRE, Maire de Notre-Dame-du-Bec

Daniel SOUDANT, Maire de Manéglise

Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Maire de Sainte-Adresse

Dominique GRANCHER, Maire de Mannevillette

Maria-Dolores GAUTIER HURTADO, Maire de Saint-Martin-du-Manoir

Bruno OUTIL, CIM

Hervé GIBAULT, YARA France

Marc LEFEBVRE, ERAMET

Jean-Yves DURIEUX, TOTAL RAFFINAGE

Jean-Yves DURIEUX, TOTAL PETROCHEMICALS

Eric VAN KALMTHOUT, TOTAL FLUIDES

Florent GOSSELIN, PPG COATINGS

Patrick FAGEOL, OMNOVA SOLUTIONS SAS

Damien LEBAIR, SIGALNOR,

Laurent GALLIEN, SEREP

Ludovic LEMAGUEROU, CARE

Patrick LE LIVEC, AIR LIQUIDE - SOGIF

Bruno PETAT, LBC-SOGESTROL. Raphaël WIETZKE, SEDIBEX

Présents non votants :

Agnès GORI-RASSE, Caux Estuaire Jean-Louis MIGNARD, CODAH Gilles PIERRE, CODAH Virginie PAPE, ORMES Pascal MALLET, CODAH Jean-Sébastien CHABOCHE, CODAH Stéphan PORTIER, Préfecture de Paris

Ordre du jour

Présentation de l'exercice EU-SEQUANA

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juillet 2015
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juillet 2015

BILAN 2015

- 3. Rapport d'activités 2015
- 4. Rapport financier 2015
- 5. Rapport des commissaires aux comptes
- 6. Approbation de l'exercice clos

PROGRAMME D'ACTIONS

7. Programme d'actions 2016

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF DE L'ORMES

8. Présentation du budget prévisionnel 2016

QUESTIONS DIVERSES

9. Questions diverses - Clôture

Présentation de l'exercice EU-SEQUANA

Le Président donne la parole à Monsieur Stéphan PORTIER, Chef du bureau Exercice de la Préfecture de Paris pour la présentation de l'exercice EU-SEQUANA autour d'une hypothèse d'une crue centennale de la Seine, dans la région parisienne.

M. PORTIER commence par la projection d'une séquence vidéo sur l'exercice EU-SEQUANA. Cet exercice a été financé par l'Union Européenne à hauteur de 730 000,00 €. Cet exercice avait plusieurs objectifs dont le principal était de tester la coordination entre les différents acteurs de la crise, mais aussi les chaînes de commandement, les chaînes

d'alerte, certains plans comme le plan ORSEC ou des plans de mise en sécurité et tester aussi le déploiement de moyens sur le terrain. En parallèle, chaque partenaire avait ses propres objectifs internes qu'ils soient de communication ou de préparation et ces objectifs ont pu être testés pendant cet exercice.

L'exercice a duré 15 jours du 7 au 18 mars 2016. La première semaine était consacrée aux tests de la montée des eaux. Le week-end, le pic de crue était atteint et des exercices ont été menés sur le terrain. La deuxième semaine était consacrée à la décrue et au retour à la normale. Il y a eu 87 partenaires officiels venant des domaines du transport, de l'énergie, des télécommunications, du traitement des eaux usées, de la production d'eau potable ainsi que France Télévision et Radio France. Un certain nombre de partenaires se sont rajoutés au dernier moment notamment des communes. La Belgique, la République Tchèque, l'Italie et l'Espagne sont venus apporter leur appui à cet exercice car il faut savoir que si une crue centennale se produisait en Ile de France, la France ne serait pas auto-suffisante pour faire face à cette crise. Il serait fait appel au mécanisme européen de protection civile. Notre capacité d'accueil de ces modules européens a été testée avec l'accueil de 115 pompiers européens.

L'exercice a été lancé le 7 mars par le Ministre Bernard CAZENEUVE à la Maison de la radio qui est situé sur les bords de Seine. En tant que service de l'Etat, nous avons besoin de la radio pour continuer à communiquer vers les populations. Pour cet exercice, la RATP a mis en place un certain nombre de protection sur ses stations de métro notamment 4 stations de métro ont été emmurées pendant l'exercice. Il faut savoir que sur les 250 km de métro, 140 seraient impactés directement ou indirectement par la crue : c'est un challenge important pour la RATP de pouvoir se prémunir rapidement aux risques de crue. 12 parlementaires ont été sensibilisés à ce risque, des sénateurs et des députés sont venus en cellule de crise et des actions de salle de crise ont été menées, Madame Anne Hidalgo par exemple a animé sa propre cellule de crise sur la ville de Paris.

Sur le week-end, un certain nombre d'opérations ont été mises en place par exemple sur le site de Limay, sur le site de la Villette avec une démonstration grandeur nature, des gymnases ont été armés pour accueillir des populations qui seraient sinistrés par une crue, pour savoir dans quelles conditions les populations seraient hébergées, une maison de retraite a été évacuée, des exercices antipollution ou bien encore des déblaiements sauvetage. La sensibilisation des populations au risque de crue était un des grands objectifs avec la mise en place d'une démonstration sur le Champs de Mars de sensibilisation le week-end à laquelle tous les parisiens étaient invités à venir y participer. On a souhaité sensibiliser, informer et développer la culture du risque autour du risque de crue : la Ville de Paris a développé une exposition autour de l'Hôtel de Ville, la RATP a créé une animation sur la station Auber au risque de crue, l'institut d'aménagement urbain a créé un film en 3D pour sensibiliser les populations et qui a été diffusé un petit peu partout et avec des vertus pédagogiques. Nous avons aussi sensibilisé les enfants par des opérations qui s'appellent « PLOUF », des écoles situées en zone inondable se sont rendues sur certains sites et on a expliqué aux enfants qu'est-ce que la crue ? comment se prémunir? Cela avec différents ateliers qui ont lieu sur site. L'exercice a eu une forte couverture médiatique avec la une de plusieurs quotidiens cette semaine-là et pas mal d'articles dans la presse et à la télévision.

Ce qui a été très apprécié de la part des partenaires c'est le partage des cartographies car chacun des partenaires a sa propre cartographie avec ses propres données et ses propres impacts. L'idée était d'avoir un outil partagé, carte à disposition et réactualisée 2 fois par jour. Chacun est dépendant des uns et des autres et cet exercice a permis de montrer un peu cela et de partager la connaissance du risque et des vulnérabilités.

Quelles conséquences d'une crue parisienne sur Le Havre? Un des effets directs, c'est les transports pour les personnes du Havre qui vont se déplacer sur Paris, les transports, la ligne SNCF sera interrompue sur certains secteurs. Un des effets indirects, c'est sur la station d'épuration de Achères située en amont de la Seine qui traite les eaux usées de la Ville de Paris, en cas de crue cette station s'épuration ne fonctionnerait pas conséquence tous les déchets toutes les eaux usées de Paris seraient directement versés dans la Seine

et fatalement arriveraient au Havre. Pour finir, le réseau Trapil, Le Havre fournit l'hydrocarbure pour les aéroports et les raffineries de la région parisienne donc si le pipeline était interrompu entre Le Havre et Paris cela poserait de grosses difficultés pour la région parisienne et notamment pour Roissy et Orly qui se retrouveraient sans kérosène.

M. LARDANS s'étonne qu'il ne soit pas évoqué l'implication des armées qui a travaillé sur le plan Neptune.

M. PORTIER répond qu'en cas de crue, le plan Neptune serait déployé représentant 10 000 hommes. Il ajoute que ce plan a été déployé uniquement sur table compte-tenu de l'opération Sentinelle en cours. Les forces armées ont participé à l'exercice en mettant à disposition un nombre minime d'hommes.

Le Président explique que suite à cette présentation au Conseil d'administration, qu'il serait bon de faire un exercice quand notre territoire aura une stratégie pour voir l'impact que pourrait avoir ce type d'évènement sur l'organisation de nos pouvoirs publics, notre capacité à répondre, sur la zone industrielle, sur les transports etc... Il remercie Monsieur PORTIER pour sa présentation et demande s'îl y a d'autres remarques. Aucune intervention n'est demandée, il propose donc d'ouvrir officiellement l'Assemblée Générale Ordinaire.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juillet 2015

Le Président demande si la rédaction du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juillet 2015, qui a été adressé à l'ensemble des membres de l'Association, reçoit l'approbation de l'Assemblée.

Aucune observation n'étant formulée, **le Président** soumet à l'Assemblée Générale Ordinaire la première résolution :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, dans sa séance du 29 avril 2016, après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2015, approuve le texte qui a été adressé à l'ensemble des membres de l'Association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juillet 2015

Le Président demande si la rédaction du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juillet 2015, qui a été adressé à l'ensemble des membres de l'Association, reçoit l'approbation de l'Assemblée.

Aucune observation n'étant formulée, **le Président** soumet à l'Assemblée Générale Extraordinaire la première résolution :

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, dans sa séance du 29 avril 2016, après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 2 juillet 2015, approuve le texte qui a été adressé à l'ensemble des membres de l'Association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Rapport d'activités 2015

Le Président demande si la rédaction du rapport d'activités 2015 qui a été adressé à l'ensemble des membres de l'Association, soulève des questions.

Aucune observation n'étant formulée, **le Président** soumet à l'Assemblée Générale Ordinaire la deuxième résolution :

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, dans sa séance du 29 avril 2016, après en avoir délibéré, approuve le rapport d'activités de l'exercice 2015, qui a été établi sous l'autorité du Président de l'Association et adopté par son Conseil d'Administration dans sa séance du 29 avril 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Rapport financier 2015

Le Président invite Monsieur François HAAS, Trésorier de l'ORMES à présenter le rapport financier de l'exercice 2015.

M. HAAS présente le compte d'exploitation de l'association pour l'exercice 2015.

COMPTE D'EXPLOITATION 2015

Γ	201	4	201	5
Ī	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Produits d'exploitation				
Cotisations des membres fondateurs	73 300,00 €		70 300,00 €	
Cotisations des membres actifs				
Entreprises à risques	45 000,00 €		46 500,00 €	
Collectivités	3 600,00 €		3 600,00 €	
Autres entreprises	100,00 €		100,00€	
V	·		-	
Cotisations à recevoir	1 500,00 €		€	
TOTAL	123 500,00 €		120 500,00 €	
Produits financiers				
Gain de change ou de conversion	1,17 €		4,04 €	
Intérêts du compte sur livret	2 668,40 €		1 727,43 €	
TOTAL	2 669,57 €	- €	1 731,47 €	- €
TOTAL DES PRODUITS	126 169,57 €		122 231,47 €	
Charges d'exploitation				
Salaires, Traitement et Charges sociales		86 174,77 €		55 770,68 €
Honoraires		19 658,13 €		5 776,00 €
Fournitures de bureau	}	1 258,92 €		1 170,37 €
Frais de télécommunications		2 003,45 €		1 622,98 €
		8 182,89 €		6 634,32 €
Frais de reproduction		1 192,90 €		1 239,08 €
Frais postaux		133,88 €		132,70 €
Gestion bancaire par Internet / Frais bancaire		102,00 €		102,00 €
Charges locatives Convention de mise à disposition des véhicules		102,00 €		102,00 €
CODAH CODAH		960.00 €		818,00 €
		- €		58,28 €
Frais de déplacement		395,13 €		409,08 €
Frais divers		414,20 €		236,00 €
Impôts et taxes		865,28 €		901,81 €
Assurances		100,00 €		901,61 €
Créances des exercices antérieurs	-			- € 559,62 €
Amortissement des immobilisations		1 269,55 €		
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur				2 511,10 €
Transfert charges d'exploitation pour projets	729,58 €		1,82 €	,
associatifs Transfert charges d'ambaitation pour fonds	729,30 €		1,02 €	
Transfert charges d'exploitation pour fonds dédiés	6 909.39 €		5 428,25 €	
TOTAL	7 638,97 €	122 711,10 €	5 430,07 €	77 942,02 €
	7 030,37 €	122 / 11,10 (3 430,07 €	77 344,02 €
Actions Lout Caraitá Français Dáfanca Civilo				67,90 €
Haut Comité Français Défense Civile				368,58 €
Hébergement site Internet				436,48 €
TOTAL		- e		430,40 E
Fonds dédiés		-		_
CIFAL		- €		- €
Gestion collective des risques de l'estuaire		70 905,22 €		84 212,75 €
Evaluation de l'impact des surcotes marines	40-40	36 285,59 €	0.4.040.770.5	€
Reprise Fonds dédiés	107 190,81 €	100100 000	84 212,75 €	04 045 == =
TOTAL	107 190,81 €	107 190,81 €	84 212,75 €	84 212,75 €
Projets associatifs				
Développement de l'information aux		40.000.00.0	1	20.40.0
populations résidantes		10 588,97 €		26,40 €
Charges de fonctionnement / projets		729,58 €		1,82 €
TOTAL		11 318,55 €		28,22 €
TOTAL DES CHARGES		126 390,68 €		72 976,65 €
TOTAUX	126 169,57 €	126 390,68 €	122 231,47 €	72 976,65 €
RESULTAT EXERCICE		- 221,11 €	6.0000000000000000000000000000000000000	49 254,82 €

Suivi des Projets Associatifs (avant affectation du résultat 2015)	Solde au 31/12/2014	Consommatio n des fonds non alloués	Opérations 2015	Charges de fonctionne ment 2015	Solde au 31/12/2015
Programme d'information et de	40.004.45.0	44 740 FF 6	- 26.40 €	- 1.82 €	29 971,78 €
communication	18 681,45 €	1	- 20,40 €	- 1,02 €	23 371,70 C
Fonds 2011 non alloués	6 339,92 €	- 6 339,92 €			- €
Fonds 2012 non alloués	7 445,11 €	- 4 978,63 €			2 466,48 €
Fonds 2013 non alloués	513,55 €				513,55 €
Fonds 2014 non alloués	11 097,44 €				11 097,44 €
Proposition d'affectations soumis à l'AG					28,22 €
TOTAL Projets Associatifs	44 077,47 €	- €	- 26,40 €	- 1,82 €	44 077,47 €

Gestion des Fonds dédiés	Solde au 31/12/2014	Subventions	Opérations 2015	Charges de fonctionne ment 2015	Solde au 31/12/2015
CIFAL	14 236,61 €				14 236,61 €
Gestion collective des risques de l'estuaire	68 873,72 €	30 000,00 €	- 78 784,50 €	- 5 428,25 €	14 660,97 €
Evaluation de l'impact des surcotes marines	53 796,27 €	- 30 000,00 €		Virgia - prophogramonoma planol Victorio (1997)	23 796,27 €
TOTAL Fonds dédiés	136 906,60 €	- €	- 78 784,50 €	- 5 428,25 €	52 693,85 €

M. HAAS informe qu'une baisse de recettes a eu lieu entre l'année 2014 et l'année 2015 qui s'explique par le non-paiement de la cotisation de la société NORGAL. Les dépenses ont aussi baissé par rapport à 2014 qui s'explique par une diminution des charges salariales en effet l'assistante de direction est passé en 4/5éme de temps et le recrutement du poste de chargée de communication ne s'est pas réalisé.

Le Président remercie Monsieur HAAS et demande aux membres de l'Assemblée Générale Ordinaire si cette présentation soulève des questions particulières.

5. Rapport des commissaires aux comptes

Le Président excuse le commissaire aux comptes du cabinet KPMG mais qu'il a transmis son rapport lors du Conseil d'Administration.

6. Approbation de l'exercice clos

Suite à l'exposé de ces différents rapports, conformément à l'article 25 des statuts de l'Association, et aucune intervention n'étant sollicitée, **le Président** soumet au vote de l'Assemblée Générale la troisième résolution :

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, dans sa séance du 29 avril 2016, après en avoir délibéré, donne quitus pour leur gestion de l'exercice 2015 aux administrateurs et au trésorier de l'association et approuve l'affectation du résultat 2015.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7. Programme d'actions 2016

Le Président invite Monsieur Jean-Sébastien CHABOCHE à présenter le programme d'actions 2016.

M. CHABOCHE commente le tableau ci-dessous :

PROGRAMME D'ACTIONS 2016

				•		
Programme d'actions (projets associatífs et fonds dédiés)	Conditions de mise en œuvre	Coût total du projet	Dépenses engagées avant 2015	Dépenses engagées sur 2015 au 31/12/2015	Disponibilités 2016	Budget 2016
- manuscriptopy	* Participation aux travaux de la Commission de Suivi de Site (CSS)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
	* <u>Stratégie PPRT et rédaction du règlement</u> - membre du groupe stratégie créé par la DREAL - suivi de l'élaboration et accompagnement du PPRT	9 CO 25C 27Z	2000 2000 2000	94 212 75 £	64 707 58 6	
	* Participation aux différentes études relatives aux risques technologiques menées sur le territoire	א הפייהים החיר	7 77743 013			
Gestion collective des risques de l'estuaire Commission RCU-ZIP	* Collaboration avec l'association des industriels E-SECUZIP-1,H - expert dans le Comité de pilotage opérationnel - participations au groupe de travail sur les PMA-AE et rédaction du futur guide PMA-AE avec les services de l'Etat					
	* Exploitation et actualisation de l'atlas de la ZIP (mise à jour des données, mise en œuvre des fiches atlas, modélisation des différents effets de risques)					
	* Participation à des programmes de recherches nationaux					
Evaluation de l'impact des surcotes marines	* Mise en place d'une unité de projet RESILIENCE avec les acteurs pour élaborer leurs plans d'actions (CODAH, VDH, GPMH, ERDF) : mesures structurelles, organisationnelles, prévention, culture du risque					
sur le temtoire de l'estuaire et des reponses au risque	* Recherche de bonnes pratiques et de retour d'expérience (exemples à l'étude : Paris, Lorient, La Rochelle, Bordeaux, Dunkerque)	144 583,40 €	140 787,13 €	9000€	3 796,27 €	
Commission « surcotes marines »	* Pousvite de la participation au projet de recherche PRECIEU (2014-2016) — Université de Tours sur la résilience urbaine au risque d'inondation.					
	* Participation à la démarche du Territoire à Risques Inondation du Havre (Directive Inondation) et à l'étude d'aléa submersion marine en groupement de commande avec l'Etat le GPMH, Caux Estuaire et la CODAH					
	* Valorisation de la démarche et échanges techniques					
Programme d'information et de	* <u>Une nouvelle génération d'outils disponibles</u> Carte individuelle, affiches (format A3 et 40x60), PLV, PFMS commun avec le Ministère de l'intérieur					
communication Campagne de sensibilisation sur les bons réflexes en cas d'accident industriel	* <u>Atelier IP</u> - Diffusion des outils – Ecoute des Maires - Elaboration d'une formation aux comportements à avoir en cas de nuage toxique pour les agents - Développement de l'information numérique	139 505.37 €	109 477,15 €	28.22 €	30 000,00 €	
Site WEB ORMES	* Migration du site * Alimentation du site	7 893,60 €	7 893,60 €			1 000,000 €
Comité d'experts	Consultation selon les besoins de l'ORMES, de préférence par messagene			Abb T		
TOTAL		658 838,27 €	476 403,45 €	84 240,97 €	98 193,85 €	1 000,00 €

Concernant le PPRT, il a été soumis à l'avis des personnes et organismes associés en début d'année. Les avis ont été rendus et on s'oriente vers une enquête publique en milieu d'année pour une approbation en Septembre. Il y a 290 habitations concernées sur la CODAH et 2 sur Caux Estuaire. L'enjeu majeur dans l'élaboration du PPRT était d'aboutir à une prescription et non à une recommandation permettant d'assurer une assistance technique et financière aux propriétaires pour la sécurisation de leur habitat avec un budget potentiel de 20 000 €. L'autre objectif de l'élaboration du PPRT était de pouvoir maintenir l'activité économique et le développement économique et ainsi d'éviter les mesures foncières. L'ordonnance du 10 décembre 2015 a permis de donner la possibilité de prescrire des mesures alternatives aux uniques mesures foncières et de favoriser ainsi par ces mesures le maintien des entreprises et le développement économique de notre territoire. Cela a abouti à la création de l'association E-SECUZIP-LH qui rassemble les industriels de la zone industrielle, le GPMH, la CCI du Havre. Son but est d'étudier les adaptations possibles, les réponses possibles de protection des bâtis et des salariés face à cette exposition aux risques. Dans ce cadre, l'ORMES participe à ce travail grâce à son atlas de la ZIP. Ce travail va se poursuivre en 2016 et alimenter ainsi les travaux de réflexion de l'association E-SECUZIP-LH et les réponses de mesures alternatives à proposer dans le cadre du PPRT.

Concernant les surcotes marines, le travail continue et est mené avec les différents partenaires locaux et les services de l'Etat pour mener la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation et élaborer et suivre une étude hydrologique sur les submersions marines entre l'Estuaire de la Seine et Tancarville. Il faut noter que l'ORMES a participé à l'élaboration du cahier des charges de cette étude et aux travaux menés avec les services de l'Etat et le GPMH. Cette collaboration a permis d'éviter l'application stricto sensu des cartographies d'impacts des surcotes marines dans les seuils les plus hauts.

Concernant les ateliers de l'Information Préventive, en 2015 une carte a été réalisée qui reprend les informations permettant de reconnaître une alerte et de pouvoir adopter les bons comportements face à ce risque. 2016 est une année de diffusion à grande échelle de cette carte sur le territoire de l'ORMES au travers notamment les magazines Au fil de Caux et Terre d'Agglo. L'objectif est que ce support soit divulgué dans tous les foyers du territoire de l'ORMES. Au de-là de ce support papier, 2 actions importantes en termes d'action et de gestion d'alerte vont être menées dans le cadre de ces ateliers. La première est un programme de formation aux comportements à avoir en cas de nuage toxique des agents municipaux pour qu'ils puissent reconnaitre les alertes et pouvoir adopter les bons réflexes. Cette formation sera testée sur la commune d'Harfleur. Elle est en cours d'élaboration et devrait être mise en œuvre au cours du second semestre 2016. La seconde action est tournée vers le support numérique à travers les applis mobiles qui permettent d'alerter les gens. Il faut utiliser ce support comme un nouveau vecteur d'alerte et d'information préventive auprès des habitants. Les premières réflexions et les premiers travaux ont commencé. Un cahier des charges est en phase d'élaboration pour ensuite faire appel à un prestataire qui pourrait concevoir cet outil d'alerte auprès des populations.

En parallèle, l'ORMES participe à différents programmes de recherches nationaux avec les Université du Havre et de Nice et aux exercices comme celui de CHEVRON ORONITE.

Après cette présentation du programme d'actions 2016 de l'ORMES, **le Président** remercie Monsieur CHABOCHE pour sa présentation et il demande à l'Assemblée s'il y a des questions.

M. LECOQ veut apporter un complément. Par rapport au PPRT, il reste un sujet à documenter c'est l'attitude du GPMH au travers des renouvellements des AOT. En ce qui concerne l'habitat, il rappelle que tous les acteurs étaient d'accord pour ne faire que des prescriptions. Cependant, suite à la réunion en Sous-préfecture du 29 avril, il informe les membres que le règlement du PPRT adopté, fait apparaître des recommandations sur l'aléa faible de toxicité sur le renforcement du bâti. En ce qui concerne le risque inondation, il souhaite l'intégration d'un exercice pour 2017 - 2018 de manière à sensibiliser la population.

Le Président partage la surprise sur cette information de notion de recommandation dans le règlement du PPRT et informe qu'il va faire un courrier aux services de l'Etat. En ce qui

concerne la proposition d'exercice, il pense qu'il est préférable d'envisager des protocoles pour 2018 – 2019.

M. MALFERE rappelle que la priorité du GPMH est le maintien de l'activité économique. La question du financement des mesures de protections pour permettre aux entreprises de rester sur la zone industrielle n'est pas encore finalisée. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase d'état des lieux.

Le Président demande s'il y a d'autres observations sur ce plan d'actions 2016.

Aucune autre observation n'étant formulée, le Président soumet à l'Assemblée Générale Ordinaire la quatrième résolution :

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, dans sa séance du 29 avril 2016, après en avoir délibéré, adopte le programme d'actions pour l'année 2016, qui a été établi sous l'autorité du Président de l'Association et adopté par son Conseil d'Administration dans sa séance du 29 avril 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8. Présentation du budget prévisionnel 2016

Le Président donne la présidence à Monsieur Didier SANSON, 1^{er} Vice-président de l'ORMES et donne la parole à Monsieur François HAAS, Trésorier de l'association, pour présenter le budget prévisionnel 2016.

M. HAAS commente le tableau ci-dessous :

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2016

1	2015		20	16
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Produits d'exploitation				
Cotisations des membres fondateurs	70 300,00 €		70 300,00 €	
Cotisations des membres actifs				
Entreprises à risques	43 500,00 €		46 500,00 €	
Collectivités	3 600,00 €		3 600,00 €	
Autres entreprises	100,00 €		100,00 €	
Produits financiers				
Gain de change ou de conversion			- €	
Intérêts du compte sur livret			- €	
TOTAL	117 500,00 €		120 500,00 €	
Charges d'exploitation				
Salaires, Traitement et Charges sociales		98 500,00 €		65 000,00 €
Honoraires		5 600,00 €		5 600,00 €
Fournitures de bureau		1 500,00 €		1 500,00 €
Frais de télécommunications		1 400,00 €		1 700,00 €
Site Web-ORMES		1 000,00 €		1 000,00 €
Frais de reproduction		7 500,00 €		7 500,00 €
Frais postaux		1 500,00 €		1 500,00 €
Gestion bancaire par Internet		150,00 €		150,00 €
Charges locatives		102,00 €		102,00 €
Convention de mise à disposition Parc Auto		980,00 €		980,00€
Frais divers		1 000,00 €		1 000,00 €
Impôts et taxes		800,00 €		600,00 €
Assurances		915,00 €		950,00 €
Amortissement des immobilisations		1 300,00 €		1 000,00 €
Contribution projets et fonds dédiés aux			C 474.00 C	
charges d'exploitation	5 000,00 €	117 247 00 6	6 134,00 €	92 449 00 6
TOTAL		117 247,00 €		82 448,00 €
<u>Projets associatifs</u> Développement de l'information aux populations résidantes		- €		- €
Charges de fonctionnement / projets				
TOTAL		- €		- €
TOTAUX	117 500,00 €	117 247,00 €	120 500,00 €	82 448,00 €
Résultat de l'exercice	253,00 €	(2, 4), 45 (2, 4), 5	38 052,00 €	
Fonds de réserve statutaire	20 000,00 €		20 000,00 €	

Suivi des Projets associatifs (après affectation du résultat 2015)	Solde au 01/01/2016	Conso. des fonds non alloués	Ressources 2016	Dépenses 2016	Solde au 31/12/201 6
Programme d'information et de communication	29 971,78 €	28,22 €	30 000,00 €	-30 000,00 €	- €
Gestion collective des risques de l'estuaire	- €	15 500,00 €	15 500,00 €	- 15 500,00 €	- €
Fonds 2012 non alloués	2 466,48 €	- 2 466,48 €	- €		- €
Fonds 2013 non alloués	513,55 €	- 513,55 €	- €		- €
Fonds 2014 non alloués	11 097,40 €	- 11 097,40 €	- €		- €
Fonds 2015 non alloués	49 284,04 €	- 1 450,79 €	47 833,25 €		47 833,25 €
Total des projets associatifs	93 333,25 €	- €	93 333,25 €	-45 500,00 €	47 833,25 €

Suivi des Fonds dédiés	Solde au 01/01/2016	Ajustement s 2016 à prévoir	Ressources 2016	Dépenses 2016	Solde au 31/12/16
Préfiguration du Centre International de Formation des Acteurs locaux à la maîtrise des risques et la gestion des crises de sécurité civile (CIFAL)	14 236,61 €	- 14 236,61 €	- €		- €
Projet de gestion collective des risques de l'estuaire	14 660,97 €	34 236,61 €	48 897,58 €	- 48 897,58 €	- €
Evaluation de l'impact des surcotes marines	23 796,27 €	- 20 000,00 €	3 796,27 €		3 796,27 €
Total des fonds dédiés	52 693,85 €	- €	52 693,85 €	-48 897,58 €	3 796,27 €

Après cette présentation du budget prévisionnel 2016, **le 1^{er} Vice-président** demande à l'Assemblée si des précisions lui sont nécessaires. Aucune observation n'étant formulée, il soumet à l'Assemblée Générale Ordinaire la cinquième résolution :

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine, dans sa séance du 29 avril 2016, après en avoir délibéré, adopte le budget prévisionnel 2016, qui a été établi sous l'autorité du Président de l'Association et adopté par son Conseil d'Administration dans sa séance du 29 avril 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

9. Questions diverses - Clôture

Le 1er Vice-président demande s'il y a des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est close à 15h56.

Le Président Luc LEMONNIER Le Secrétaire Général Emmanuel LUDOT